



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

106^{ème} session du Conseil

Déclaration de la Suisse lors du débat général

Genève, le 26 novembre 2015

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à la présidence de ce Conseil.

Ma délégation souhaite la bienvenue aux cinq nouveaux Etats adhérant à l'OIM cette année – l'Erythrée, Sainte-Lucie, Sao Tomé-et-Principe, Saint Kitts-et-Nevis et la République des Kiribati – ainsi qu'aux organisations ayant demandé le statut d'observateur.

Depuis la création de l'ONU il y a 70 ans, il n'y a jamais eu autant de personnes déplacées de force suite à des conflits et des catastrophes diverses. Face à cette situation nous sommes tous appelés à agir, car la proximité ne définit pas la responsabilité.

La Suisse a récemment augmenté l'aide humanitaire qu'elle fournit en Syrie et dans les pays voisins, à raison de 250 millions de dollars. Cette aide vise à soutenir des projets en Syrie, en Irak ainsi que sur les itinéraires de transit de l'espace méditerranéen. Notre aide s'étend aussi à d'autres régions du monde, telle que la Corne de l'Afrique

La réponse humanitaire est nécessaire, mais elle ne peut ni parvenir à répondre à tous les besoins, ni servir de solution durable. D'où la pertinence de l'*Agenda 2030* qui nous offre une vision à long terme. Créer les conditions structurelles pour que la migration - quelles qu'en soient les causes - se fasse dans un environnement sûr et régulier ; respecter et faire respecter les droits de l'homme de tous les migrants, le droit international humanitaire et le droit des réfugiés ; combattre la pauvreté et les inégalités ; encourager l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes ; promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable ; assurer l'accès au plein emploi et à un travail décent pour toutes et pour tous – voilà tant de facteurs qui font de la migration un choix, et non une nécessité.

Dans ce contexte difficile, nous saluons tout particulièrement le travail effectué par le Quatuor, rassemblant le Haut-Commissariat pour les réfugiés, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour la migration et le Développement ainsi que l'OIM. Ceci souligne aussi l'importance de la cohérence opérationnelle et institutionnelle du système multilatéral dans son ensemble.

Monsieur le Président

Comme vous le savez, l'Initiative Nansen s'est conclue le mois dernier par l'adoption d'un Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le contexte de catastrophes et des effets des changements climatiques.

La Suisse, avec d'autres Etats intéressés, des organisations internationales – dont l'OIM – et divers acteurs travaillent actuellement à la mise en place d'un mécanisme de suivi et de mise en œuvre de cet agenda pour la protection. A cet égard, nous remercions l'OIM pour sa précieuse implication pendant les trois dernières années et nous réjouissons de poursuivre notre collaboration sur ce sujet important.

Ma délégation voudrait également féliciter l'OIM pour son engagement dans la lutte contre la traite des êtres humains. La Suisse est profondément convaincue que la concentration des efforts sur cette thématique revêt une importance primordiale dans de nombreux contextes, permettant ainsi d'identifier et de relever à temps les nouveaux défis.

La mondialisation rapide, a contribué au développement d'un marché global du travail. Chaque année, des millions de travailleurs quittent leur lieu de vie et traversent les frontières internationales à la recherche d'un futur meilleur et plus prospère pour eux-mêmes et leur famille. Les processus de recrutement transfrontaliers peuvent soit faciliter la mobilité de la main-d'œuvre soit devenir une source d'exploitation et d'abus. Malheureusement, la réalité correspond trop souvent au second scénario. La Suisse soutient notamment le système d'intégrité du recrutement international (IRIS) développé par l'OIM. Ce système a le potentiel d'améliorer le marché du recrutement au bénéfice des travailleurs migrants.

Pour conclure, Monsieur le Président, la Suisse se félicite de l'excellente collaboration qui s'est instaurée avec l'OIM, depuis sa fondation. Dans ce contexte ma délégation aimerait tout particulièrement saluer l'ensemble du personnel de l'organisation pour son engagement, son professionnalisme et sa disponibilité à faire face aux défis sans cesse grandissants de la migration, qu'elle soit forcée, volontaire ou mixte. Ce personnel mérite toute notre reconnaissance pour son indéfectible dévouement en faveur des migrants.

Je vous remercie.